

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mona Lizotte	Numéro de permis 2006862	Date d'inspection Le 23 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Le p'tit monde des enfants		Numéro de téléphone (506) 992-3702	
Adresse 695 rue Principale Clair NB E7A 2H3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	30 sept. 2025	
Commentaires : L'administrateur est le seul à être titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	30 mai 2025	
Commentaires : La garderie a des thématiques pour les activités à la semaine. Cette semaine c'est les émotions, chaque groupe a des activités différentes en lien avec ce thème. Le groupe des enfants en bas âge et 2-3 ans ont recommencé la planification et documentation des activités. En attente d'avoir une éducatrice permanente pour le groupe des 3-4 ans. Observation d'une activité sur les émotions avec de la pâte à modeler pour le groupe des 3-4 ans.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	19 sept. 2025	23 sept. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. L'éducatrice concernée à Basic Life Support suite à sa formation d'ambulancière et part d'ici la fin octobre.			

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge.
*Les 2 nouvelles éducatrices ne sont pas présentes à la garderie durant ma visite, en attente pour la vérification du casier judiciaire avant leur début.

Commentaires généraux

Observation de la collation fournie par les parents, du lavage des mains, du biberon pour 2 enfants en bas âge et d'un changement de couche pour un enfant en bas âge (matelas lavables avec les attaches utilisées.) Les enfants de 0-5 ans se préparent et vont à l'extérieur avant mon départ. Les enfants en bas âge sont séparés des autres enfants lors du jeu extérieur.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 septembre 2025

Date

original signé par

Mona Lizotte

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2025

Date